



Lundi 22 septembre 2008

Président du Groupe socialiste, JEAN-PIERRE BEL COMMUNIQUE :

Au soir du scrutin du 21 septembre, et malgré une forte progression de toutes ses composantes, la gauche reste minoritaire au Sénat en raison d'un mode de scrutin pénalisant.

Les élus locaux ont ainsi marqué leur défiance à l'égard d'un gouvernement qui laisse les collectivités locales dans le désarroi, notamment financier, et exprimé le besoin de solidarité territoriale. Les socialistes réalisent ainsi un meilleur résultat qu'en 2004.

Les socialistes s'implantent dans dix départements où ils n'avaient aucun représentant, parfois depuis des dizaines d'années : l'AIN, l'AISNE, les ALPES MARITIMES, l'AVEYRON, le CANTAL, la CHARENTE, la CORREZE, la COTE D'OR, le DOUBS, l'ILLE ET VILAINE.

Ils progressent dans l'AIN (2 sièges), l'AISNE (1), les ALPES MARITIMES (1), l'ARDECHE (1) l'AVEYRON (2), les BOUCHES DU RHONE (1), la CHARENTE (2), la CORREZE (2), la COTE D'OR (2), la DORDOGNE (1), le DOUBS (2), la DROME (1) la GIRONDE (1), l'ILLE ET VILAINE (3), les FRANÇAIS de l'ETRANGER (1).

Au total, les socialistes progressent de 21 sièges. Grâce à la stratégie de rassemblement de la gauche et au désistement républicain, les communistes gagnent un siège et les radicaux de gauche progressent.

Deux sénatrices socialistes étaient sortantes et 11 sénatrices sont élues le 21 septembre, sur les 18 nouvelles sénatrices (dont seulement 5 sénatrices UMP). Le groupe socialiste est donc celui qui contribue le plus à la progression de la parité. De même, le groupe socialiste comptera désormais deux sénatrices issues de la diversité.